



Secteur Fédéral CGT des Cheminots de la région Nord-Pas de Calais

Compte rendu CSE EXTRA spécial « bureau de commande »



LA DIRECTION MISE SUR LA DIVISION, LA CGT N'EST PAS UNE GIROUETTE.

La direction poursuit son œuvre de démolition de l'entreprise publique.

Au menu du jour : consultation sur le dossier de ré-organisation du processus de commande du personnel.

La CGT, depuis l'évocation de ce projet, a compris que ce dossier serait néfaste pour les cheminots, leurs conditions de vie et de travail, mais également sur la pérennité de leur emploi

En décembre 2020, la CGT, en responsabilité, a proposé aux autres organisations syndicales représentatives au sein du TER HDF, **l'unité contre ce projet.**

En ce sens, **un Droit d'Alerte unitaire** a été déposé le 08 décembre 2020 sur le périmètre et portant sur les risques psycho-sociaux que cette énième réorganisation produisait sur les cheminots concernés directement et indirectement.

À la suite de ce D.A, unitairement, nous avons décidé de ne pas siéger aux 2 CSSCT qui traitaient ce sujet, invoquant le fait que l'urgence était de gérer la pandémie plutôt que les restructurations.

Face à cela, l'entreprise a bien senti qu'elle aurait des difficultés à passer tranquillement son projet !

C'est alors qu'elle sort de son chapeau une proposition plutôt originale!!!

Elle convoque les organisations syndicales et leur **demande de collaborer avec elle et un cabinet d'expertise** choisi par ses soins afin de trouver des mesures d'accompagnement, en gros faire passer la pilule auprès des cheminots.

La CGT a tout de suite refusé cette collaboration estimant qu'une **régression sociale ne se négocie pas mais se combat !**

En effet, la direction indiquait en préambule que la productivité à réaliser n'était pas négociable.

En résumé, nous aurions peut être eu le droit de choisir la couleur des murs ou la marque des sièges ...

À cette époque, les autres organisations syndicales ont suivi notre position et ont également refusé.

Quelques semaines plus tard, à notre grande surprise, nous apprenons que SUD, UNSA, FO et CFDT s'associent à l'entreprise et au cabinet d'expertise nommée par la direction !!!!



Mais qu'a-t-il bien pu se passer pour un tel revirement ?

La seule explication qu'ils fournissent : « *nous n'aurons pas le rapport de force, autant essayer de sauver 2 ou 3 postes sur les 60 !!!* »

Rappelons quand même qu'un rapport de force ne se décrète pas, il se construit.

Et quel signal envoyé à la direction par ces accompagnateurs: « *Allez-y nous ne lutterons pas...* »

Pendant ce temps, la CGT dépose une DCI sur ce sujet, du coup seule, et poursuit la stratégie initiale.

Combattre les projets néfastes plutôt que de collaborer avec l'entreprise reste et restera toujours notre orientation.

Et ce n'est pas fini les magouilles !!!

Ce mardi 09 mars 2021, pendant le CSE Extra, la CGT demande une suspension de séance et propose à l'ensemble des élus une délibération afin de réaliser une expertise sur ce dossier, **cette fois-ci sur le fond et les R.P.S.**

En effet, les explications de l'entreprise ne sont pas rassurantes quant à la préservation des conditions de travail, quant à l'amélioration de l'organisation.....

Pire, « son cabinet » explique même le danger si cette mise en place se réalisait.....

La CGT ne peut admettre de laisser faire sans bouger !!!

À notre grande surprise, SUD ne participe pas au vote, UNSA et CFDT votent contre, et FO s'abstient. Seule, la CGT vote POUR la réalisation de cette expertise.

Au total l'entreprise annonce à l'issue du vote:

10 pour, 8 contres, 2 abstentions.

Et explique tranquillement que cette expertise ne passe pas.

SAUF QUE.....

Elle réussit à compter un élu supplémentaire pour l'UNSA, pourtant absent de la réunion !!!

Ce qui change fondamentalement l'issue de ce vote.

La démocratie a parlé mais les chiffres ont été faussés !!! Quelle magie mathématicienne de l'entreprise. On appelle cela de la FRAUDE.

Le vrai vote est donc:

10 pour, 7 contres et 2 abstentions

Comment peut elle se tromper ainsi et du coup nous tromper.

Est-ce volontaire ? Est-ce de l'incompétence ? Ou les 2 ?

En tout état de cause, elle doit revoir sa copie et valider cette délibération.

Il est évident que nous n'aurons aucune aide de la part des autres organisations syndicales.

Ils ont choisi leur camp et trouvé un nouvel adversaire: la CGT !!!

La CGT ne laissera pas faire et continuera de revendiquer, pour et avec les cheminots.

Cette réorganisation supprime **60 postes de proximité**, demain avec le progiciel OSCAR ce sera bien d'avantage.

La CGT dit STOP à la destruction des emplois et du service public ferroviaire.

Si certains ont oublié le rôle principal d'un syndicat, la CGT, elle, reste fidèle à ses valeurs et ne change pas d'avis en fonction du vent !!!

